

Edito

Cultivons le travail !

Dans un effort commun toutes les directions de la BNI ont effectué des actions remarquables, confirmant que le travail d'équipe paye. Nous les remercions pour avoir fait du projet de migration vers la nouvelle version Orion un succès.

Le Directeur de l'Informatique, M. Kouakou Rémy nous en parle dans le dossier et nous offre l'occasion de mieux connaître sa Direction. Ses agents quant à eux, nous donnent leur POINT DE VUE sur la lourde tâche de Responsable de la Sécurité du Système d'Information (RSSI).

Nous ne pouvons continuer sans évoquer le week-end « Stratégies BNI 2009 » mis en place par la Direction Générale en vue de renforcer cet esprit de famille et de travail dans un cadre idyllique ; pour ce second numéro de l'année, vous l'avez compris, l'accent est mis sur le travail. Remercions également la Direction Générale qui a illustré ses propos de toujours récompenser l'effort, la persévérance et la rigueur dans le travail.

La BNI entretient avec ses clients une relation « WIN-WIN », expression chère au PDG que même les non bilingues d'entre nous auront compris, qui se

traduit par « la baisse des frais de tenue de compte » pour notre clientèle de particuliers !

LA VIE ET L'AVIS DES AGENTS confirme qu'à la BNI nous savons aussi bien travailler que profiter de petits moments de détente. Ce n'est pas la DRH qui s'est retrouvée le 29 janvier dernier dans une ambiance conviviale qui nous contredira !

BON A SAVOIR. Soyons vigilants et n'omettons pas de suivre les consignes de sécurité que nous donne chaque mois, la Direction de l'Audit Général.

Nous sommes sur la bonne voie, restons imperturbables et intègres en toutes circonstances. Appliquons nous, ayons le souci du travail bien fait, car chacun sait que la récompense se trouve toujours au bout de l'effort.

Faisons nôtre les recommandations de Notre Charte Comportementale « la quête de l'excellence est collective et individuelle. Elle doit guider nos actions et contribuer à la réalisation des résultats attendus par notre Banque »

Tout est dit !

Bonne lecture à toutes et à tous.

Et rendez-vous le mois prochain !

La Rédaction

Dossiers

LE PROJET DE MIGRATION VERS LA NOUVELLE VERSION ORION

Dans le souci de moderniser ses outils de production, et en vue de bénéficier de nouvelles fonctionnalités, la BNI a entrepris de migrer sur la nouvelle version OrionV202.

Orion est un progiciel bancaire intégré de traitement des opérations bancaires (Guichets, Effets, Prêts, Virements, etc.) acquis par la BNI depuis novembre 2003. Il est le progiciel bancaire le plus utilisé sur la place (7 banques).

Programmé pour le début de l'année 2007, le projet de migration a finalement démarré vers la fin novembre 2007.

Durant toute l'année 2008, l'équipe de projet sous la conduite de la Direction de l'Informatique a mené des travaux de correction des schémas comptables, de tests et validations des modules applicatifs, de formation etc. La migration sur Orionv202 est effective depuis le 26/01/2009. Orionv202 offre plusieurs

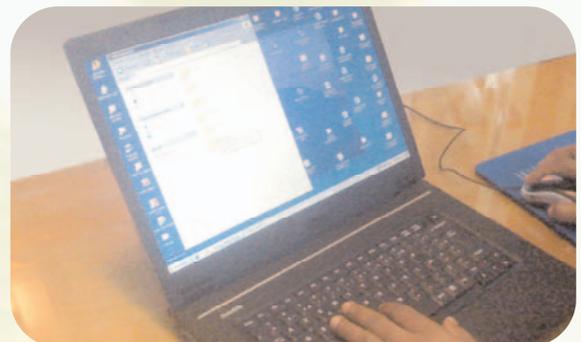
améliorations et nouvelles fonctionnalités dont les plus pertinentes sont :

- Un nouveau mode de gestion des autorisations et des garanties basé sur le client.
- Une gestion automatique des déclassés des comptes douteux ou litigieux avec la séparation du capital et des intérêts dus.
- La comptabilisation quotidienne et automatique des amortissements (courus)

Par ailleurs, Orionv202 offre une gestion sécurisée et plus flexible des utilisateurs et des mots de passe. L'architecture d'Orion v202 lui confère une certaine ergonomie et une facilité de navigation dans les menus par de simples clics de souris.

L'utilisateur habitué aux applications Windows sera encore plus à l'aise à naviguer dans les nouveaux écrans Orionv202.

KOUAKOU Rémy



L'INTERBANCARITE GIM-UEMOA EN MARCHÉ A LA BNI !



Nous avons, dans le N° 00 de notre bulletin BNI News, présenté dans ses grandes lignes le projet de l'interbancaire GIM-UEMOA. Aujourd'hui c'est chose faite !

En effet, depuis le mois de septembre 2008, la BNI est connectée officiellement au réseau interbancaire du GIM-UEMOA. Ce qui implique pour le porteur BNI (agent BNI ou client titulaire d'une carte Eburnie Argent, Ivoire ou Or de la BNI) la possibilité d'utiliser les guichets automatiques et les Terminaux de Paiement Electronique (TPE) de toutes les autres banques affiliées au GIM-UEMOA. En ce moment, 28 banques sont connectées dans la zone UEMOA dont 5 en Côte d'Ivoire.

Concrètement, en Côte d'Ivoire, nos cartes Eburnie Argent, Ivoire et Or peuvent être utilisées dans les distributeurs et TPE de la BIAO, de la BRS, de la BFA et de VERSUS Bank. Nos cartes peuvent aussi être utilisées dans les guichets automatiques de toutes les autres banques affiliées au GIM-UEMOA hors Côte d'Ivoire.

Le retrait interbancaire coûte 500 FCFA HT au porteur de la carte. Après l'étape de l'interbancaire GIM-UEMOA, un chantier encore plus important se présente à nous : le chantier VISA, qui nous offrira une interopérabilité mondiale. A bientôt donc pour VISA !

Check O. DIARRA

BNI GESTION : POUR MIEUX COMPRENDRE LES OPCVM

Les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) sont une catégorie de produits financiers qui regroupent les SICAV (Société d'Investissement à Capital Variable) et les FCP (Fonds Communs de Placement). Le principe général est la gestion collective basée sur la répartition des risques et la maximisation des profits.

Des épargnants qui ne souhaitent pas investir directement leur argent en bourse, en ayant à choisir telle ou telle action, peuvent par le biais des OPCVM, investir sur ce marché sans y consacrer beaucoup de temps. Le travail de gestion du portefeuille de titres est confié à une société de gestion qui procède aux arbitrages sur le marché avec les fonds des souscripteurs.

La différence principale entre les deux familles de produits, SICAV et FCP se résume au fait que le FCP n'a pas de personnalité juridique. Pour l'épargnant, cette différence est imperceptible et il n'y a pas lieu de choisir l'un ou l'autre de ces produits en fonction de leur forme.

Un Fonds Commun de Placement est une mise en commun des économies de plusieurs investisseurs dont les objectifs sont semblables en vue d'un placement collectif.

Lorsque vous investissez dans un FCP, vous achetez une partie d'un fonds. Cette partie s'appelle une part. Plus le montant que vous investissez est élevé, plus vous recevez de parts.

Ce sont des gestionnaires professionnels qui prennent des décisions d'investissement concernant les fonds en investissant dans différents titres, notamment les actions, les obligations, ainsi que des instruments du marché monétaire, dont les bons du Trésor et les dépôts à terme.

AVANTAGES DE LA GESTION COLLECTIVE

En investissant dans un fonds commun de placement, vous bénéficiez de nombreux avantages.

Gestion professionnelle : Les FCP vous permettent de profiter des connaissances et de l'expérience de gestionnaires chevronnés. Ces derniers ont accès à des rapports de recherche et à des renseignements qui les aident à prendre des décisions d'investissement judicieuses.

Diversification : La plupart des investisseurs n'ont pas suffisamment d'argent pour investir dans un portefeuille bien diversifié, c'est-à-dire un portefeuille qui comporte des investissements dans plusieurs titres différents. En optant pour des fonds communs de placement, vous investissez dans plusieurs secteurs économiques et plusieurs titres à la fois. Si le rendement d'un titre est décevant, le rendement supérieur d'un autre peut équilibrer le tout.

Liquidité : Les fonds communs de placement sont des produits liquides. C'est à dire que l'investisseur peut récupérer l'argent investi à tout moment.

Mme Fatoumata SAKANDE

BNI Actu'



BAISSE DES FRAIS DE TENUE DE COMPTE À LA BNI

Baisse des frais de tenue de compte à la BNI. Compte tenu de la cherté de la vie, la BNI, banque citoyenne toujours plus proche de ses clients, a baissé ses frais de tenue de compte pour sa clientèle de particuliers, qui sont passés de 5000 FCFA à 3500 FCFA HT depuis le lundi 02 Février 2009.

L'ETAT AU SECOURS DES BANQUES LES PLUS FRAGILES

Versus Bank, la COBACI, COFIPA, Omnifinance et la BFA sont des banques pour lesquelles le FMI et la banque mondiale ont dit être inquiets sur la présentation de leurs fonds propres négatifs. A cet effet depuis 3 mois, l'Etat s'active au sauvetage de ces banques en délicatesse avec la réglementation prudentielle. La dernière en date est celle de Versus Bank qui a été nationalisée avec 100% du capital social appartenant à l'Etat.

LA CRISE DES SUB-PRIMES !

Au cours de l'année 2007, l'on a beaucoup parlé de crise et spécialement de la crise des subprimes. Si les effets dévastateurs de cette crise on fait la une des journaux, très peu de nos lecteurs savent comment elle est survenue.

La crise des subprimes, ou crise du subprime, (en anglais subprime mortgage meltdown) est une crise financière et boursière mondiale, déclenchée en 2006 par un krach des prêts hypothécaires à risque aux États-Unis (les « subprimes »), révélée au monde en février 2007, puis transformée en crise financière mondiale à partir de l'été 2007.

Le fonctionnement du marché des subprimes

Le marché des « subprimes » s'est largement développé aux États-Unis à partir de 2001. Ce marché est constitué de crédits hypothécaires (c'est-à-dire immobiliers), cartes de crédit, location de voitures et autres prêts à risques accordés à une clientèle peu solvable ou à l'historique de crédit difficile (Emprunteurs à risque).

Les emprunteurs à risque peuvent contracter un emprunt immobilier sur ce marché, moyennant un taux d'intérêt révisable, indexé sur la base du taux directeur de la Réserve

Fédérale des États-Unis ou FED (équivalent BCEAO), majoré d'une « prime de risque » pouvant être très élevée appelée « subprime »

Le fonctionnement du marché des subprimes

Le marché des « subprimes » s'est largement développé aux États-Unis à partir de 2001. Ce marché est constitué de crédits hypothécaires (c'est-à-dire immobiliers), cartes de crédit, location de voitures et autres prêts à risques accordés à une clientèle peu solvable ou à l'historique de crédit difficile (Emprunteurs à risque).

Les emprunteurs à risque peuvent contracter un emprunt immobilier sur ce marché, moyennant un taux d'intérêt révisable, indexé sur la base du taux directeur de la Réserve Fédérale des États-Unis ou FED (équivalent BCEAO), majoré d'une « prime de risque » pouvant être très élevée appelée « subprime »

Le déclenchement de la crise des subprimes

La pérennité du système dépend de deux conditions, un taux d'intérêt relativement stable, et une appréciation régulière de l'immobilier.

Or,

1. La Réserve Fédérale des États-Unis a progressivement relevé son taux directeur de 1 % à 5,25 % entre 2004 et 2006. L'augmentation de ce taux directeur est répercutée sur le taux d'intérêt des crédits immobiliers, ce qui a entraîné une hausse des mensualités des emprunteurs à risque.

2. le coût de l'immobilier a commencé à chuter dans plusieurs régions des États-Unis à partir de 2006 ; la valeur des habitations est devenue inférieure à la valeur du crédit qu'elles étaient censées garantir.

Par conséquent, les emprunteurs les plus fragiles furent alors incapables de faire face à leurs remboursements. Le défaut de paiement en masse mit les organismes créanciers en situation très difficile. Les établissements de crédit, censés pouvoir récupérer leurs mises en vendant les habitations hypothéquées, se sont retrouvés sans moyen rapide de redresser leur bilan, puisque vendre ces biens ne suffisait plus à couvrir leurs pertes. L'afflux de biens saisis mis en vente sur le marché a aggravé le déséquilibre du marché immobilier d'où l'effondrement des prix.

Karna COULIBALY

A l'honneur

LA DIRECTION DE L'INFORMATIQUE

M. Kouakou Rémy, voulez-vous présenter votre Direction ?

La Direction de l'Informatique a été créée en octobre 2003 par la volonté de la nouvelle équipe dirigeante de faire de la BNI une institution moderne à la pointe des progrès technologiques dans le domaine de l'informatique.

Le caractère aujourd'hui stratégique de la fonction informatique imposait la création d'un organe de Direction faisant partie du comité de

Direction de la Banque.

La DI est composée de treize(13) agents répartis dans deux services et deux cellules :

- Le service des études et développement dont l'objectif est de conduire les nouveaux projets informatiques ;
- Le service de l'exploitation chargé du suivi quotidien des applications et de l'assistance aux utilisateurs ;
- Une cellule Administration de Base de données (DBA) qui gère l'ensemble des bases sous Oracle ;
- Une cellule administration système et sécurité information en charge des systèmes unix, windows, messagerie et de la sécurité informatique.

Quelles sont les principales missions de la DI ?

Les principales missions de la DI peuvent se résumer en ces points :

- Mettre à la disposition des services une infrastructure matérielle et applicative leur permettant de traiter avec célérité les opérations et de suivre au quotidien l'activité bancaire ;
- Maintenir et faire évoluer cette infrastructure par la mise en œuvre de solutions innovantes au rythme de l'évolution technologique du domaine informatique et télécoms ;
- Assurer la sécurité de l'ensemble du système d'information.

De fait, la DI se présente comme un prestataire de services dont les clients sont constitués des autres Directions et départements de la banque.



L'équipe informatique de la banque



M. KOUAKOU Rémy, Directeur de l'informatique

LE METIER DU MOIS : Le chargé de sécurité du système d'information

Le chargé de sécurité du Système d'information doit assurer la sécurité des informations stockées au niveau du réseau de la banque, il définit la politique de sécurité et fournit les équipements techniques et matériels pour assurer cette sécurité.

AGENDA :

Anniversaires du mois de Mars :

- 06 mars** : Gue Doua Banty Félicité
- 08 mars** : Kouassi Thomas
- 10 mars** : Douleurou Thierry Arnaud, Yaya Akoua Mireille
- 13 mars** : Nanié Silué Léon
- 14 mars** : Méité Mamoutou, Siby Alban Pierre Gabriel
- 16 mars** : Baha Bi Paul Eric, Toué Natacha
- 19 mars** : Houango Hervé Joël
- 20 mars** : Atta Koffi Bernard, Folnan Macoura Yolande
- 21 mars** : Angui Christine
- 22 mars** : Déhoulé Odette
- 23 mars** : Kouadio Konan Augustin
- 25 mars** : Odoh Marcelline
- 26 Mars** : Achoumou Etchien Louis
- 29 mars** : Fadiga Issa
- 30 mars** : Akoman Asseu Archan

BON A SAVOIR :

Consignes de Sécurité

Le badge est un outil de sécurité qui permet à son détenteur d'être identifié et d'avoir accès aux zones pour lesquelles il est habilité, son port réduit les risques d'intrusion.

Il doit être nominatif, porté bien en évidence et ne doit en aucun cas être prêté à une autre personne.

Recommandations de l'AUDIT

Lutte anti blanchiment

- Les Exploitants ont l'obligation de traiter quotidiennement les opérations remarquables
- Les Départements et les Directions ont l'obligation de mettre en œuvre des matrices de surveillance permanente, de former et d'informer leurs agents.

Ne pas hésiter à contacter l'Audit Général en cas de doute sur l'origine ou la justification d'une transaction.

Message de la Direction des Opérations

Nous avons une équipe jeune à qui je dis souvent que le métier de la banque est à la fois simple et complexe. Simple en ce sens qu'un cadre de travail existe avec des procédures établies que nous leur demandons d'appliquer et de s'en tenir.

De l'autre côté, du fait que notre matière première soit l'argent, la tentation peut être forte pour certains de tordre le cou aux valeurs

d'éthique et de bonne moralité pour se compromettre dans des pratiques peu recommandables.

Aussi, je les exhorte à maintenir avec abnégation et enthousiasme le nouvel élan qu'ils ont su imprimer dans le traitement des opérations et le service rendu à la clientèle depuis le début de cette année.

C'est de cette façon que la BNI sera la banque N°1 en Côte d'Ivoire ; car comme le dit l'adage : « seul l'effort continu fait des forts.

La DRH au "Las Palmas"



Comme chaque année, la DRH se réunit pour partager un repas, des idées et surtout pour reprendre des forces ! 2009 n'a pas failli à cette tradition, la DRH a communié dans une grande convivialité, autour d'un déjeuner au restaurant Las Palmas, le jeudi 29 janvier. C'était aussi l'occasion de célébrer le départ à la retraite de M. Enième Julien.

C'était chaud !!!



Le vendredi 30 janvier dernier à la salle des fêtes de l'immeuble SCIAM a eu lieu le premier anniversaire groupé du personnel, la convivialité et la joie n'ont pas manqué à ce rendez vous auquel était convié tout le personnel.

Merci à la Direction Générale pour sa présence, elle sans qui nous n'aurions eu cette belle fête.

Natifs de février apprêtez vous, RDV vendredi 27 février à l'agence Joseph Anoma.

DEPARTS/ ARRIVEES :

Bienvenus : Aka Loko Michel (DR), N'Da Mathurin (DRH), Agnimel Deh Guy (DO)
Départ : Yao Alain Pacôme (DCPR)

Admis à la retraite : Enième Julien (DRH)

POINT DE VUE :

Comment appréhendez-vous le rôle du Responsable de la Sécurité et des Systèmes d'Informations (RSSI) ?

Le RSSI doit permettre l'accès des informations à tout moment pour assurer la continuité du service sans toutefois violer les informations confidentielles pour garantir la fiabilité de la banque.

M. Adou Gbalé

Une tâche lourde, qui demande un esprit de créativité, de compétence. Il faut être alerte, à la pointe de la connaissance et faire beaucoup de formations.

M. Noufé Anatole

Le rôle du RSSI est de définir la stratégie de sécurité de l'entreprise. Il a un rôle stratégique de conseil et d'alerte sur les risques en matière de sécurité informatique. Il organise la gestion des systèmes de contrôle d'accès au système dont il assure une veille technologique et juridique, il élabore les règles de sécurité logicielle et matérielle, tout en assurant les formations des utilisateurs sur la prévention du risque auquel pourrait être exposé le Système d'Information.



Mme Marcelle Nebavi

Directeur de publication :
V.J. NEMBELESSINI-SILUE

Rédacteur en Chef :
Maya AKRE WATANABE

Rédacteurs :
Fatoumata SAKANDE, Karna COULIBALY, Herman BOSSE, Check O. DIARRA, Manuela GUINAN, Laure KORE, Michelle DALI, Daouda COULIBALY, Marina MEA, Edith SARADENE, Tardy KOUASSI BLE, Emmanuel DIABATE.